

ENVIRONNEMENT. 480 buses de béton destinées à former des récifs artificiels sont provisoirement entreposées sur le banc Saint-Bernard, à Bayonne

Les récifs à bon port



Gérard Fourneau. Le président d'Aquitaine Landes Récif devant les buses en béton entreposées sur le port de Bayonne

PHOTO BERTRAND LAPEGUE

C'est 480 buses en béton, de 1,20 m de diamètre, 70 cm de haut et pesant 750 kg chacune, qui ont commencé à être entreposées depuis vendredi sur le banc Saint-Bernard, à Bayonne, au bord de l'Adour. Reliées entre elles avec des câbles, par modules de dix, ces buses sont destinées à former des récifs artificiels. Dans le courant du mois de mars, convoyées par l'Aquitain Explorer, le bateau de la DGA (Direction générale de l'armement) ces 480 m³ de modules seront immergés au large de Messange et de Moliets, dans les Landes. 120 buses les ont déjà précédées au large de Messange le 21 novembre.

Depuis 1999 l'association Aquitaine Landes Récifs porte ce projet de récifs artificiels, en partenariat avec le SIVOM Côte Sud, maître d'ouvrage. Il s'est déjà traduit par l'immersion de 800 m³ de buses en béton au large de Capbreton, suivi d'un volume équivalent en 2001 sur le site de Soustons et Vieux-Boucau. En re-

créant, au fond des océans, un espace pour la faune et la flore marine, ces blocs visent à les sauvegarder et même à leur permettre de se développer. Une méthode qui, selon Gérard Fourneau, président d'Aquitaine Landes Récif a déjà donné des résultats : « la faune et la flore augmentent d'année en année », affirme-t-il.

Les nouvelles buses auraient dû, théoriquement, être immergées dès le mois de décembre. Mais l'Aquitain Explorer, qui travaille d'abord pour l'armée, n'était pas libre à ce moment-là. Puis le mauvais temps l'a contraint à rester à quai. Et ensuite il a dû être repeint en blanc ! Du coup, l'association Aquitaine Landes Récifs a rencontré une difficulté. L'usine Bama d'Angresse, où sont fabriquées les buses en béton, filiale de Bonna Sabla, doit être transférée à Orthez : le locataire du terrain où elle était implantée souhaite en effet le récupérer. Les blocs auraient donc dû, théoriquement, être véhiculés jusqu'à

2 600 m³ de récifs immergés au large de la côte landaise

Orthez puis ramenés d'Orthez à Bayonne quand l'Aquitain Explorer aurait été disponible.

Un cadeau de la CCI. Pour éviter le coût de ce double transport Gérard Fourneau a demandé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne s'il ne serait pas possible d'utiliser provisoirement les quais. Autorisation qui lui a été accordée et, qui plus est, à titre gracieux. Le président d'Aquitaine Landes Récifs, présent vendredi matin sur le banc Saint-Bernard, ainsi que Patrick Mellet, chef d'agence commerciale de la société Bonna Sabla, ne pouvaient que se réjouir de ce « joli cadeau ».

Une fois terminée cette nouvelle immersion qui portera le volume des récifs qu'elle a immergés à 2600 m³, Aquitaine Récif

Landes aura encore du pain sur la planche. De nouvelles dispositions réglementaires imposent en effet un suivi de l'aménagement. L'administration marine et les élus locaux souhaitent qu'un organisme scientifique valorise et garantisse les investissements passés et futurs. L'IFREMER propose « une expérimentation sur la quantification de l'impact de l'aménagement sur les biomasses » et l'utilisation d'une station acoustique fixe qui donnerait aussi des informations qualitatives (composition spécifique, caractérisation biométrique des poissons).

Aquitaine Landes Récifs sera maître d'ouvrage sur la mise en œuvre du suivi qui associera plongées autonomes et pêches expérimentales. Conformément aux préconisations de l'IFREMER, une équipe de plongeurs professionnels biologistes travaillera en complément de l'équipe déjà constituée par l'association. L'aménagement du site de Vieux-Boucau Soustons a été retenu par l'institut.